

FAITS EN BREF

Bureau des conférenciers

Le Bureau des conférenciers est un service gratuit offert par le Service correctionnel du Canada (SCC).

Le Bureau des conférenciers du SCC aide les collectivités, les écoles et les organisations à entrer en contact avec des conférenciers dynamiques ayant une grande expérience du système correctionnel.

Pourquoi faire appel au Bureau des conférenciers?

Le fait d'inviter un conférencier donne aux citoyens l'occasion d'en apprendre davantage sur la sécurité publique et les questions correctionnelles, notamment :

- l'incarcération
- la réinsertion sociale
- le bénévolat
- la justice réparatrice
- les services offerts aux victimes.

Les conférenciers

Tous les conférenciers connaissent bien le système correctionnel fédéral au Canada et possèdent une expérience directe des questions touchant les délinquants.

Renseignements supplémentaires

Pour en savoir plus sur le [Bureau des conférenciers](#), consultez la section Ressources de notre site Web à www.csc-scc.gc.ca.

Mis à jour en décembre 2018